

MAIRIE DE RUFFEC**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
● SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2023 ●**

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	22
Date de la convocation	17/05/2023
Date d'affichage de la convocation	17/05/2023

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean COITEUX, Catherine DEROUSSEAU, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Mme Nicole BOES, M. François POHU

POUVOIRS : M. Hervé JAMBARD en faveur de M. Jean-Pierre CHARDONNET, Mme Aurélie SARRAZIN en faveur de M. Thierry BASTIER, M. Franck LOPEZ en faveur de Mme Catherine SENNAVOINE, M. Jean-Michel JEANNET en faveur de Mme Catherine BOULENGER

ABSENTS : Mme Catherine BELLANGER

M. Guy PELLADEAU est désigné secrétaire de séance.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU BP 2023 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2313-1,

Vu le BP 2023 de la Commune,

Considérant l'intérêt pour la Commune de soutenir le tissu associatif de son territoire ;

DECIDE A LA MAJORITE

ARTICLE 1 : Attribue les subventions aux associations telles que précisées dans la liste jointe en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 de la Commune.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Publiée sur le site Internet
de la Commune le

25 MAI 2023

Pour copie conforme
Le Maire,
Thierry BASTIER



Subventions 2023 aux associations

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT	VOTE
Amicale du Ruffecoïs	500 €	1 ABSTENTION
Ass Amistad Casas Viejas Ruffec	1 500 €	2 ABSTENTIONS
Ass.Soutien Urgence à la vie de l'Hôpital bassin de Ruffec	250 €	2 ABSTENTIONS
Ass. de jumelage Ruffec Waldsee	1 500 €	1 ABSTENTION
Jumelage Ruffec Paszto	600 €	1 ABSTENTION
FNATH	150 €	1 ABSTENTION
FNACA Comité de Ruffec	150 €	1 ABSTENTION
Chorale Concordia Ruffec	500 €	1 ABSTENTION
Comité Secours Populaire Ruffec	400 €	1 ABSTENTION
Secours Catholique Ruffec	400 €	1 ABSTENTION
Croix Rouge Française Ruffec	400 €	1 ABSTENTION
Cinéma Family Ruffec	1 000 €	3 ABSTENTIONS
Felin Love Ruffec	1 000 €	7 ABSTENTIONS 1 CONTRE
RUFFECTIVAL Ruffec	1 000 €	1 ABSTENTION
FCPE Ruffec	500 €	1 ABSTENTION 2 CONTRES
OCCE Coop Scolaire Les Castors Ruffec	1 000 €	1 ABSTENTION
OCCE Coop Scolaire Meningaud Ruffec	1 500 €	1 ABSTENTION
Prévention routière comité Charente	150 €	1 ABSTENTION
Donneurs de sang Ruffec	400 €	1 ABSTENTION
TOTAL	12 900 €	
Pour mémoire Fondation du Patrimoine (convent° partenariat délibération du 13/12/21)	10 000 €	1 ABSTENTION
	22 900 €	